

Pôles de recherche nationaux (PRN)

Mise au concours pour les sciences humaines et sociales

Il y a trois ans, le choix des 14 Pôles de recherche nationaux (PRN) avait provoqué un tollé chez les chercheurs en sciences humaines et sociales en Suisse. Sur les cinq propositions que le Fonds national avait retenues dans ce domaine, seuls deux avaient été acceptés par le Département fédéral de l'intérieur (DFI). En conséquence, la deuxième mise au concours (2005–2007) s'adresse exclusivement à ce domaine jusqu'ici sous-représenté.

On se souvient qu'en 2000–2001, l'oubli des sciences humaines et sociales dans le choix des Pôles de recherche nationaux avait déclenché un débat national sur la volonté ou non d'encourager ces disciplines. À la demande de Mme Ruth Dreifuss, à l'époque conseillère fédérale, et sous la direction de Gerhard Schuwey, directeur de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), un groupe d'experts a analysé la situation de ces disciplines et est arrivé à la conclusion que la trop grande importance des tâches d'enseignement compromettrait l'avenir de ces disciplines. Les sciences humaines et sociales ont donc été élevées au rang de priorité dans le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie 2004–2007 (Message FRT). C'est également suite à ces débats que l'on a décidé de leur consacrer la deuxième mise au concours.

Encourager ce qui existe déjà

La mise au concours de 2003 reprendra les critères et les objectifs des PRN. «Avec cet instrument, la Confédération souhaite renforcer durablement les structures de domaines de recherche d'importance stratégique», explique Paul-Erich Zinsli, suppléant du directeur de l'OFES. «Les PRN doivent être intégrés dans les hautes écoles, pour garantir un soutien financier aux domaines de recherche encouragés, même après une période de financement de 10 ou 12 ans dans le cadre des PRN.»

Il n'y aura pas de sujet imposé dans cette deuxième mise au concours. Chaque proposition devra être représentative d'un thème et d'une discipline et s'appuyer sur un centre de compétences et un réseau interdisciplinaire d'institutions partenaires collaborant sur un plan interrégional ou international. Pour les sciences sociales, le terrain a déjà été préparé par le Programme prioritaire Demain la Suisse. En effet, ce concept de réseau a permis de rassembler différentes disciplines et institutions et, en outre, six initiatives ont déjà reçu des subsides dans le cadre d'un programme spécial pour encourager la création de réseaux de coopération.

Une mise au concours qui respecte la spécificité des sciences humaines

Mis à part quelques petits ajustements, on tiendra compte de la spécificité des sciences humaines et sociales. Les nouveaux Pôles pourront avoir une taille plus modeste que les PRN actuels, notamment en sciences humaines. Du fait de l'importance des tâches d'enseignement, sur-

(Suite en page 2)

Editorial



Chère lectrice, cher lecteur,

Aujourd'hui, l'expression «recherche en réseau» est sur toutes les lèvres. Les sciences sociales ne dérogent pas à la règle et sont donc appelées à former des Pôles de recherche nationaux (PRN). Certes, nombreux sont ceux qui considèrent toujours la recherche comme l'œuvre de génies solitaires et non comme le fruit d'un travail d'équipe. Nous savons pourtant, et notre pratique de tous les jours le confirme, que la recherche empirique est le résultat d'un travail de groupe. Force est de constater qu'aujourd'hui, les Suisses sont devenus compétitifs dans ce domaine. En effet, à en croire l'Union européenne, les requêtes suisses en sciences sociales auraient le meilleur taux de succès lors de l'évaluation des propositions du 6^e programme cadre de recherche.

Le PP Demain la Suisse a toujours encouragé la recherche en réseau et l'année dernière, il a apporté un soutien ciblé à des initiatives de coopération. Les résultats de la mise au concours des PRN nous montreront si ces efforts ont été couronnés de succès.

Sans la détermination des chercheurs en sciences sociales, cette deuxième mise au concours n'aurait même pas eu lieu. Il faut également reconnaître l'apport du principal organe responsable, le Conseil de politique des sciences sociales (CPS) de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Le PP Demain la Suisse a été le théâtre d'un important travail de conception et de coordination. La défense d'intérêts politiques, en d'autres termes le lobbying, était pour les sciences sociales une nouveauté. Là aussi, le PP Demain la Suisse a ouvert une voie qu'il faudra suivre, car la compétition autour des maigres ressources va encore s'intensifier.

Vous tenez entre vos mains la dernière newsletter du PP Demain la Suisse. Je tiens à remercier, de la part du groupe d'experts, l'équipe de Science Com, qui s'est chargée de notre communication durant ces années et a fait preuve de beaucoup de professionnalisme, d'engagement et d'enthousiasme. Urs Aeberhard, Imelda Lütolf, Andrea Ernst et leurs collègues nous ont montré que parler de ce que l'on fait vaut la peine... et que c'est tout à fait possible en sciences sociales.

Vous pouvez retrouver presque toutes les activités de communication du PP Demain la Suisse sur notre site Internet (www.ppdemainlasuisse.ch). Un CD-Rom avec ces documents sera gravé et distribué lors de nos deux dernières conférences.

Peter Farago
Coordinateur du PP Demain la Suisse

(Suite de la page 1)

tout en sciences sociales, les scientifiques dont les esquisses de projets auront été bien notées pourront bénéficier d'une aide financière pour rédiger leur requête («seed money»). En outre, les ressources personnelles et les fonds tiers pourront être inférieurs à ceux des premiers PRN. Enfin, la communication entre le DFI et le Fonds national s'intensifiera dans la phase finale du processus de décision.



Science Com SA

Pour avoir une chance d'obtenir un PRN, les sciences humaines et sociales doivent former des réseaux.

Les expériences positives de l'Université de Zurich avec le PRN

Le coup d'envoi pour la préparation des projets a été donné en octobre. L'avantage des sciences humaines et sociales est qu'elles peuvent s'inspirer des expériences des universités lors de la première phase des PRN. Ces dernières sont généralement positives, comme le montre l'exemple de l'Université de Zurich. Cette haute école est en effet Leading House dans 3 des 14 projets du PRN (biologie structurale, neurologie et risques financiers) et impliquée dans 6 autres projets, mais sans participation financière. «Les trois domaines de recherche placés sous la direction de l'Université de Zurich sont nos domaines de compétence depuis des années», explique Alexander Borbély, prorecteur responsable de la recherche de l'Université de Zurich.

Il existe également des centres de compétences dans trois domaines de PRN: le «Functional Genomics Centre Zurich», le «Zentrum für Neurowissenschaften» et le «Centre of Competence Finance Zurich». Alexander Borbély constate que tant les spécialisations existantes que les centres de compétences ont bénéficié de la coopération avec d'autres écoles et de moyens supplémentaires. De même, les PRN ont contribué à faire connaître ces universités sur le plan national et international. «L'attribution d'un PRN à une université est un gage de qualité. L'évaluation annuelle du projet par des experts internationaux confère à une haute école une notoriété qui dépasse les frontières de son pays.»

Des centres de compétences existants, des spécialisations à créer

Mais qu'en est-il des sciences humaines et sociales à l'Université de Zurich? Contrairement aux facultés de médecine, de sciences naturelles et d'économie, la «Philosophische Fakultät» de l'Université de Zurich n'a pas encore de spécialisation. Les chercheurs sont actuellement en train de les définir, précise le prorecteur. Par contre, il existe déjà des centres de compétences qui peuvent être intégrés dans des réseaux plus grands: le centre d'éthique, le «Kompetenzzentrum Gender Studies (KGS)», la «Globale Informationsgesellschaft (SwissGIS)», le centre de gérontologie, le «Zürcher Kompetenzzentrum für Hermeneutik (ZKH)» et le «Kompetenzzentrum Zürcher Mediävistik». «Ces réseaux émettent déjà des propositions de PRN», précise M. Borbély.

D'autres expériences de l'Université de Zurich montrent que les collaborations entre les universités, surtout entre la Suisse allemande et la Suisse romande, se sont intensifiées. Le nombre de projets interdisciplinaires a augmenté. Davantage de doctorants et de postdocs ont pu être engagés et des postes de professeurs assistants ont été créés. De nouvelles filières ont été mises en place, notamment dans les domaines de la finance, du risk management et de la neurologie.

Dès que possible, faire participer les institutions hôtes

Le prorecteur responsable de la recherche de l'Université de Zurich est néanmoins conscient des faiblesses du concept des PRN. Selon lui, la charge imposée aux écoles sur le long terme et les coûts cachés, à savoir les overheads, ne sont pas à sous-estimer. De même, privilégier un domaine de recherche plutôt qu'un autre au sein d'une même discipline pourrait engendrer des problèmes. Pour M. Borbély, c'est surtout la situation du personnel qui pose problème, car les postes créés ne sont pas permanents et leurs coûts ne peuvent pas être pris en charge par la haute école. Il faudra également veiller à ce que les PRN à dimension locale ou nationale ne deviennent pas une entrave à la recherche internationale. Afin de pallier ces lacunes et d'éviter les problèmes, le prorecteur conseille aux chercheurs de prendre les devants et de faire participer l'université hôte au choix, à la planification financière et à la supervision scientifique le plus tôt possible.

Mise au concours PRN pour les sciences humaines et sociales (2005–2007)

La mise au concours se fera en deux étapes: les esquisses de projets seront à remettre avant le **15 janvier 2004**, les propositions détaillées avant le **1^{er} septembre 2004**. Les travaux de recherche commenceront en 2005.

De plus amples informations sont disponibles auprès de:

- M. René Levy, Conseil de la recherche du FNS, Division IV et membre du «Groupe de travail Promotion des sciences humaines et sociales», mandaté par le Groupement de la science et de la recherche (tél. 021 692 31 86, rene.levy@ias.unil.ch)
- M. Paul-Erich Zinsli, directeur suppléant de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (tél. 031 322 96 53, paul.zinsli@bbw.admin.ch)
- M. Dieter Imboden, Conseil de la recherche du FNS, Division IV, section PRN (tél. 01 632 73 47, imboden@up.umw.ethz.ch)

Symposium du PP Demain la Suisse

Après huit ans de PP Demain la Suisse: quelles perspectives pour les sciences sociales?

«Huit ans après, où en sommes nous?» C'est la question que pose le symposium organisé sous l'égide du PP Demain la Suisse et de la fondation «Avenir Suisse», à l'issue du PP Demain la Suisse. Ce symposium sera également l'occasion d'exposer les moyens d'appliquer les résultats des recherches en sciences sociales dans la vie de la société et de les évaluer à l'aune des connaissances actuelles. Le dialogue entre la science, la politique et l'économie sera au cœur de ces réflexions.

Ce symposium s'adresse au public intéressé et se tiendra le 5 mars 2004 au Kursaal de Berne. L'entrée sera gratuite pour tous les participants. Vous trouverez l'invitation et les informations concernant l'inscription sur le site web www.demainlasuisse.ch.

Programme

- 9.30 – 9.45 **Accueil et présentation**
- 9.45 – 10.15 **«J'ai des solutions; avez-vous des problèmes?», dit la science**
(Charles Kleiber, secrétaire d'État à la science et à la recherche)
- 10.15 – 12.00 **Débat, 1^{re} partie: Transfert et utilisation des résultats de la recherche du point de vue de la politique et de l'économie**
Participants: Ernst Buschor, ancien conseiller d'État du canton de Zurich; Xavier Comtesse, fondation Avenir Suisse; Corinne Hermant, Commission européenne, direction générale Éducation et Culture; Daniel Hofmann, chef économiste, responsable des médias et des relations publiques, Zurich Financial Services; Claudia Kaufmann, ancienne secrétaire générale du Département fédéral de l'intérieur; Christoph Koellreuter, président du conseil d'administration de BAK Konjunkturforschung Basel AG; Gian-Reto Plattner, ancien conseiller des Etats de Bâle-Ville, vice-recteur de l'Université de Bâle; Rudolf Walser, Fédération des entreprises suisses economiesuisse
- 12.00 – 13.30 **Buffet**
- 13.30 – 14.00 **Questions stratégiques sur l'évolution des sciences sociales**
(Peter Farago, coordinateur du Programme prioritaire Demain la Suisse)
- 14.00 – 15.30 **Débat, 2^e partie: Perspectives et mesures pour la promotion des sciences sociales**
- 15.30 – 16.00 **Que faire après le PP Demain la Suisse? Défis et attentes des sciences sociales**
(Markus Zürcher, secrétaire général de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASSH)
- 16.00 – 16.15 **Conclusion**

Projets (I)

Le bien-être durant la maturité et la vieillesse

Les jeunes sont l'un des objets privilégiés de la recherche. Actuellement, avec l'accroissement de l'espérance de vie, les aînés eux aussi se voient courtiser par les scientifiques. Mais qu'en est-il de la génération d'après-guerre, aujourd'hui d'âge mûr, qui forme une classe d'âge très nombreuse et prend de plus en plus d'importance? Le groupe du PP Demain la Suisse, sous la direction du professeur Pasqualina Perrig Chiello, est allé à la rencontre d'une catégorie mal connue des chercheurs suisses: la «génération-sandwich».

Dans la première moitié du 20^e siècle, l'âge mûr, que les chercheurs situent entre 40 et 65 ans, était une étape encore mal définie. Avec l'allongement de la durée de vie, cette période est devenue une phase à part entière qui, si elle offre de nouveaux modes d'expression et des possibilités d'action, n'est pas exempte de défis et de problèmes.

«La génération des 40–65 ans, qui souvent a de grands enfants à charge, se voit également confrontée au vieillissement de ses parents et à tout ce que cela implique de contraintes. Il n'est pas rare qu'elle se retrouve prise en sandwich entre les deux», explique Pasqualina Perrig-Chiello, professeur de psychologie à l'Université de Berne.

Des désirs en décalage avec la réalité

La première partie de ce projet sur les perspectives de vie, les ressources et le bien-être durant la maturité et la vieillesse fait suite à une enquête de 1998 sur les personnes d'âge mûr. Cette étude longitudinale montre comment les hommes et les femmes perçoivent et organisent leur vie: quel est leur état de santé et leur situation psychologique et sociale? Comment vivent-ils le départ des enfants, la ménopause, le vieillissement puis la mort de leurs parents, et enfin leur propre vieillissement? Quels rôles sont ils amenés à jouer? Quelles sont leurs perspectives de vie, quel genre de relations ont-ils avec leurs enfants et leurs parents? Quel est leur conception du bien-être psychique?

«Ce qui frappe, c'est le décalage entre ce que les personnes d'âge mûr souhaiteraient et ce qu'elles vivent vraiment, note Pasqualina Perrig-Chiello. Les personnes interrogées aimeraient bien travailler moins, être moins prises par leurs enfants et leurs parents, et avoir plus de temps pour leur couple ou pour elles-mêmes. Cette situation ne s'arrange pas avec l'âge, au contraire: le besoin de liberté et les obligations familiales et professionnelles s'opposent de plus en plus.» Ce décalage est particulièrement important chez les célibataires, surtout chez les femmes qui ont des enfants.

Le paradoxe du bien-être

La deuxième partie du projet est consacrée à une étude transversale sur le bien-être psychique, le degré de satisfaction par rapport aux conditions de logement, l'appréciation subjective de la santé et de la mémoire, les activités sportives et les relations sociales dans la maturité et la vieillesse. Pour cela, les données de la première phase du PP Demain la Suisse ont été comparées avec celles de l'étude des âges interdisciplinaire menée dans le cadre du Programme national de recherche 32.

«Il est intéressant de voir que le bien-être dépend moins de l'âge que des ressources psychiques et des conditions de vie», remarque la psychologue. Certes, le passage à l'âge mûr entraîne une altération du bien-être psychique et de l'appréciation de sa propre situation de vie. La transition vers la vieillesse, par contre, ne s'accompagne pas d'une dégradation de l'état psychique, malgré une augmentation des troubles physiques.

La chercheuse qualifie cette situation de paradoxe du bien-être: «On remarque avec l'âge une stabilisation du bien-être à un niveau élevé, bien qu'objectivement, la santé et la situation sociale se dégradent. Les personnes âgées sont plus aptes à compenser les troubles physiques par une attitude optimiste. Ces mécanismes adaptatifs font partie de notre système de survie.» Les femmes, surtout les célibataires avec ou sans enfants, ont un niveau de bien-être inférieur à celui des hommes.

Manque de temps et d'argent

La situation des mères célibataires fait l'objet d'une thèse de doctorat dans le cadre du projet. Cette étude est conçue comme une combinaison d'analyses quantitatives et qualitatives. Les personnes interrogées décrivent rétrospectivement les problèmes qu'elles ont rencontrés en tant que mères célibataires et comment elles les ont résolus. L'étude s'est également intéressée à leurs perspectives d'avenir: comment imaginent-elles le départ des enfants et comment envisagent-elles de négocier cette transition?

Les analyses renvoient une image complexe des mères célibataires. Pour certaines, prendre des décisions toutes seules est un fardeau, pour d'autres, une libération. Les mères célibataires interrogées pensent que leur situation n'est pas bien différente de celles des mères dans les familles biparentales. Pour elles, toutes les mères restent seules avec les enfants, la seule différence étant que pour les mères célibataires, cette situation est visible de l'extérieur.

L'argent occupe une place importante: ainsi, les mères célibataires se plaignent du fait que leur situation financière ne s'améliore pas une fois que les enfants ne sont plus à charge, nombre d'entre elles ayant encore des dettes à rembourser. Elles considèrent néanmoins que le peu de ressources financières est positif pour l'éducation des enfants. Les mères célibataires sont moins satisfaites de leur vie que les femmes au foyer ou les femmes qui vivent en couple, travaillent et élèvent des enfants. Elles regrettent surtout que leur double charge ne leur laisse presque pas de temps pour elles-mêmes. Elles font en général une appréciation plus négative de leur santé, ont régulièrement des troubles physiques et ont plus souvent besoin d'aide thérapeutique.

Comparaison internationale des personnes d'âges mûr

Dans la dernière partie du projet, la banque de données suisse a été comparée avec des données des Etats-Unis, principalement dans le but d'évaluer les schémas psychologiques des relations et les structures socio-démographiques sur le plan international.

Les Suisses d'âge mûr ont une appréciation plus positive de leur santé que leurs homologues américains. C'est également le cas pour le bien-être psychique. Le niveau de satisfaction des Américaines et des Suissesses par rapport à leur situation professionnelle et financière est comparable. On remarque cependant de grandes différences sur le plan de la fréquence des contacts avec les voisins et les membres de la famille: la famille est aux Etats-Unis plus importante qu'en Suisse.

Des conseils pratiques des chercheurs

«Ce projet de recherche suscite beaucoup d'intérêt, se réjouit Mme Perrig-Chiello. Les médias et des instituts d'études de marché veulent

(Suite de la page 4)

savoir ce qui caractérise les baby-boomers.» Elle ajoute qu'il y a également une demande de cours de formation continue, notamment venant de l'Institut Universitaire Âges et Générations (INAG) à Sion, de la Haute école pour le travail social (HSA) à Berne, de l'École de gérontologie appliquée (SAG) de Pro Senectute et de l'université du troisième âge à Francfort-sur-le-Main. Il est prévu en outre d'élaborer un guide d'aide et de conseils pratiques pour les femmes qui élèvent seules leur enfant, sur la base de la thèse de doctorat sur les mères célibataires.

Pr Pasqualina Perrig-Chiello, cheffe de projet

Pasqualina Perrig-Chiello est professeure à l'Institut de psychologie de l'Université de Berne. Outre ses responsabilités de cheffe de projet du PP, elle est également présidente du comité de direction du programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52). Son domaine de recherche et d'enseignement est la psychologie du développement tout au long de la vie: le bien-être, la santé, l'utilisation des ressources, le développement différentiel, le développement selon le genre, les relations entre les générations et le diagnostic du développement.



Publications

- Otfried Jarren et al.: Rundfunkregulierung. Leitbilder, Modelle und Erfahrungen im internationalen Vergleich. Eine sozial- und rechtswissenschaftliche Analyse. Éditions Seismo, Zurich, 2002. (ISBN 3-908239-8-2)
- Eric Widmer, Jean Kellerhals, René Levy, avec la collaboration de Michèle Ernst Stähli et Raphaël Hammer: Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique, Collection «Analyses sociales», Éditions Seismo, Zurich, 2003. (ISBN 2-88351-026-1)



- Christian Suter (éd.): Lebensbedingungen, Ungleichheit und soziale Mobilität: Die Schweiz im europäischen Vergleich, Reihe «Gesellschaft Schweiz», Éditions Seismo, Zurich.
Cet ouvrage paraîtra en octobre 2004 (en allemand).
- Le Rapport social 2004 (ISBN 3-03777-022-8) paraîtra en mars 2004 dans la collection «Analyses sociales» des éditions Seismo. Les thèmes traités: répartition des biens, diversité culturelle, intégration sociale, configuration politique et intégration écologique.

Projets (II)

Régulation d'un système médiatique en mutation

Depuis la promulgation en 1991 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), notre environnement technologique et économique a considérablement changé, ce qui appelle une révision complète de la législation en vigueur. Devant la volonté des milieux politiques de maintenir un service public fort, la question de l'adaptation de la réglementation sur la radiodiffusion à la nouvelle donne se pose. Dans son projet «Rundfunkregulierung im Wandel des Mediensystems», le professeur Otfried Jarren et son groupe de recherche à l'Université de Zurich tentent de trouver des solutions.

Dans de nombreux pays, les mass media sont devenus un centre névralgique de la communication dans la société, société qui est actuellement amenée à s'interroger sur ses souhaits et ses besoins en matière de radiodiffusion. La radio doit-elle se définir par rapport au marché et au taux d'écoute ou doit-on privilégier les radios publiques financées par l'État?

Préserver le service public

En Suisse, le service public de radiodiffusion est confronté à toute une série de bouleversements socio-économiques: l'augmentation du nombre d'autorisations accordées aux radios privées, qui a pour effet une commercialisation des ondes, l'ouverture du marché qui entraîne des changements politiques dans la réglementation publique des marchés, les mutations socioculturelles dues à la tendance à l'individualisme et au pluralisme des valeurs de la société, le progrès technique par la numérisation et enfin la situation de la Suisse, petit pays plurilingue et pluriculturel, aux ressources limitées, entouré de grands voisins et très tourné vers les émetteurs étrangers, sont autant de données avec lesquelles la radio suisse doit composer.

«Notre travail consiste à étudier les raisons et les objectifs de la régulation, à en analyser les formes dans d'autres pays et à vérifier si, du point de vue juridique et sociologique, ces schémas peuvent assurer le service public suisse», explique Patrick Donges, collaborateur du projet. La Suisse peut apprendre des expériences de l'étranger, comme le montre le chercheur à l'exemple d'une mesure de régulation prise en Irlande: «Au début des années 90, le législateur a décidé de limiter la publicité dans les radios publiques, pour encourager les radios privées. En Suisse aussi, on envisage de mettre en place ce type de limitation de la publicité à la SSR. En Irlande, cette mesure a malheureusement eu pour effet de chasser les annonceurs vers la Grande-Bretagne. Ce type de scénario est également à craindre en Suisse.»

Régulation, autorégulation ou co-régulation?

On appelle régulation les dispositions légales par lesquelles l'État influence certains secteurs de la société. Ces dispositions servent à réglementer le contenu des programmes de radio, l'attribution des licences et le contrôle de la concentration. Les contenus des programmes sont déterminés par les réglementations en vigueur dans tous les pays étudiés dans le cadre du projet, à savoir les lois sur la protection de la jeunesse, la préservation des droits de la personne, les quotas de programmes nationaux et internationaux, l'obligation de diffuser différents types de programmes, que ce soit de l'information,

de la culture, du sport ou du divertissement, sans oublier la nécessité de prendre en compte les différents groupes d'âges et régions linguistiques. L'argent n'est pas un instrument de contrôle, si ce n'est sous la forme de redevances.

L'autorégulation implique une moindre influence de l'État et plus de responsabilité de la part des radios privées, qui établissent des règles contraignantes pour tout le secteur et doivent se charger elles-mêmes de les faire respecter. Lorsque ces règles sont définies et imposées en collaboration avec l'État, on parle d'autorégulation régulée ou de co-régulation.

Les anglo-saxons privilégient la coopération

Ces formes d'autorégulation ou de co-régulation existent principalement en Australie, au Canada et en Grande-Bretagne. L'État n'émet pas d'instructions relatives au rôle et aux activités de la radio et se contente de faire en sorte que les accords soient respectés. «En Australie, les organes de régulation laissent aux différents secteurs de la radio la possibilité de régler les points sensibles, tels la protection de la jeunesse, dans des 'Code of Practice'. Les autorités se contentent d'autoriser ou de refuser ces codes», explique Donges.

Par ailleurs, l'analyse de documents provenant de onze pays montre que le débat public vient compléter ces formes d'autorégulation ou de co-régulation, surtout dans les pays anglo-saxons. Il existe ainsi des consignes pour la composition paritaire des commissions et conseils consultatifs internes ou externes aux stations de radio (Australie, Grande-Bretagne), des obligations de déterminer les programmes en accord avec le public (Australie) ainsi que des audiences et des consultations pour les décisions politiques dans ce domaine (Grande-Bretagne, Canada, États-Unis).

Les objectifs des radios publiques

La radio a des objectifs similaires dans de nombreux pays. Les études de cas sur la Grande-Bretagne, la France, le Canada et l'Irlande ont montré que les programmes doivent recouvrir une grande diversité de thèmes et s'adresser à un large groupe-cible, surtout le public peu courtisé par les radios commerciales. Dans tous les pays étudiés, la prise en compte de tous les groupes sociaux est essentielle. On observe également des mesures institutionnelles visant à intégrer l'opinion publique dans le processus de régulation. Il y a en outre une volonté d'indépendance de la radio par rapport aux milieux politiques et économiques, la distance vis-à-vis de la politique étant cependant moins grande en France et au Canada.

Autorégulation séparée des radios publiques et privées?

La troisième partie de l'étude comprend des interviews avec des scientifiques, des représentants des ministères, des organes de régulation et de différents groupes sociaux dans sept pays. La plupart des personnes interrogées considèrent que la population doit être incluse dans le processus de régulation mais insistent sur la difficulté d'organiser cette participation.

Les avis sont partagés sur la question de la régulation séparée des émetteurs publics et privés. Les défenseurs de la régulation séparée, en majorité des émetteurs du service public, argumentent que la présence d'une seule autorité de contrôle pour les deux types de radio pourrait contribuer à imposer une vision commerciale. Ses adversaires craignent que la diversification des organes ne se fasse au détriment de la régulation. Pour eux, n'avoir qu'une seule autorité de contrôle serait moins complexe et signifierait que tous les services seraient logés à la même enseigne. En ce qui concerne les formes de régulation, ils privilégient la co-régulation et rejettent l'autorégulation pure.

Légiférer dans l'intérêt de la société

Les chercheurs plaident pour une autre forme de régulation des médias en Suisse, plus ouverte sur le dialogue, et la représentation des intérêts de la société dans un débat public. «Nous avons élaboré deux propositions avec le «Medienrat» et l'Observatoire suisse des médias (OSM), déclare Donges. Quant à savoir si ces propositions seront prises en compte dans la nouvelle législation, c'est une décision qui est entre les mains des décideurs politiques.»

Patrick Donges, collaborateur du projet

Après des études de sciences politiques et de journalisme à l'Université de Hambourg, Patrick Donges a obtenu son doctorat en sciences de la communication (Publizistikwissenschaft) à l'Université de Zurich. En 1998, il devient assistant, puis en 2002 maître-assistant à l'«Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung (IPMZ)» de l'Université de Zurich. Ses domaines de recherche sont la communication politique, la perspective comparée des systèmes et structures des médias, la régulation des médias et les théories de la société et des médias.



De plus amples informations sur le groupe de recherche de l'IPMZ Media Policy sont disponibles sur le site www.mediapolicy.unizh.ch.

Impressum

Newsletter PP Demain la Suisse, n° 7, novembre 2003

Editeur:

Coordination du PP Demain la Suisse
Peter Farago
Grossmünsterplatz 6
8001 Zurich

Rédaction, réalisation graphique et production:

Science Com SA, 3005 Berne
Imelda Lütolf, Isabel Saccomanno

Impression:

Burkhardt SA, 3013 Berne

La Newsletter paraît en français et en allemand. Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés gratuitement auprès de: Science Com SA, Thunstrasse 7, 3005 Berne, vision@sciencecom.ch; ou téléchargés en format PDF à l'adresse Internet www.ppdemainlasuisse.ch

Objectif du PP Demain la Suisse

En plus d'encourager les réseaux et la recherche thématique, le PP Demain la Suisse favorise également les mesures permettant le renforcement structurel des sciences sociales en Suisse.